

BUDGET PARC ARCADYS

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

sur le compte administratif de la COMMUNAUTE DE COMMUNES DES VALS DE SAINTONGE

BUDGET PARC ARCADYS II

Séance du 03 Avril 2023

Convocation du

Nombre de membres en exercice :

Nombre de membres présents :

Nombre de suffrages exprimés :

Votes                      Contre                      Pour                      Abstention

Le Conseil Communautaire réuni sous la présidence de Monsieur BIELKA Gérard, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2022, dressé par M. Jean-Claude GODINEAU, Président, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

1° lui donne acte de la présentation faite du compte administratif lequel peut se résumer ainsi :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultat reporté		323 864,77
Opérations de l'exercice	1 864 503,56	1 446 926,91
Totaux	1 864 503,56	1 770 791,68
Résultat de clôture		<b>-93 711,88</b>

INVESTISSEMENT	
Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
1 419 589,31	
871 888,20	1 799 589,31
2 291 477,51	1 799 589,31
<b>-491 888,20</b>	

ENSEMBLE	
Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
1 419 589,31	323 864,77
2 736 391,76	3 246 516,22
4 155 981,07	3 570 380,99
	<b>-585 600,08</b>

Besoin de financement

Excédent financement

Restes à réaliser

Besoin de financement

Excédent de financement des restes à réaliser

Besoin total financement

Excédent financement

<b>-491 888,20</b>	
00,00	
<b>-491 888,20</b>	
<b>-93 711,88</b>	

Au compte 1068 (investissement) : excédent de fonctionnement capitalisé

Au compte 002 (fonctionnement) : déficit de fonctionnement reporté

2° considérant l'excédent de fonctionnement, décide d'affecter la somme de

3° constate les identités de valeur avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

4° reconnaît la sincérité des restes à réaliser

5° arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus

Ont signé au registre des délibérations tous les membres présents.

Pour expédition conforme,  
 Le Président,  
 Jean-Claude GODINEAU